



République Française
Commune de la Cadière d'Azur

AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE
LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :
LUNDI 15 AVRIL 2024
À l'Espace Culturel À 20 H30

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

- 0 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- 1 – Renouvellement de la convention des tests psychotechniques avec le centre de gestion du Var ;
- 2 – Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- 3 – Convention de réservation avec le logis familial « Les Romarins » ;
- 4 – Création de postes 2024 ;
- 5 – Vote des subventions aux associations locales extérieures pour l'année 2024 ;
- 6 – Autorisation donnée à Monsieur Le Maire de signer la convention d'objectif avec la crèche 1, 2, 3 Soleil pour l'année 2024 ;
- 7 - Subvention d'équilibre du CCAS exercice 2024 ;
- 8 – Demande de subvention auprès de l'ADEME exercice 2024 ;
- 9 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental opérations 2024 ;
- 10 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional ;
- 11 – Vote des taux des impôts directs locaux 2024 ;
- 12- Repris anticipée du résultat 2023 budget de la commune ;
- 13 – Vote du Budget primitif 2024 de la commune.

Le 29 mars 2024

Le Maire,
René JOURDAN

